



BILLET D'HUMEUR

Les terrains de sport pris d'assaut !

Face aux problèmes de nuisances que posent les gens du voyage quand ils décident de s'installer sauvagement dans une commune, il faut agir vite et négocier, mais avec quels moyens véritablement, en pleine période de vacances judiciaires ?



C'est du reste, suite à un envahissement sans précédent cet été, que près de 70 caravanes venant directement de Champcueil s'invitent dans notre commune, prenant d'assaut les terrains de sport en toute illégalité. Il a fallu engager procédures d'expulsion et demande d'appui de la force publique, tout en privilégiant le dialogue pour éviter toutes représailles. Sans racisme primaire, nous avons adopté la pratique du « surveillant-surveillé », et même si nous avons pu constituer une planche photos de toutes les plaques d'immatriculation du convoi pour démontrer notre fermeté, et obtenu 500 € pour défraiement des consommations d'eau et d'électricité, cette période fut particulièrement intense au quotidien sur le terrain.

Un problème que nous connaissons fort bien dans notre département, où plusieurs de nos villes et villages, comme Evry, Courcouronnes, Le Coudray, Linas, Les Ulis, Maisse et Cerny pour ce qui est de notre secteur, cette année ont été confrontés à un envahissement des gens du voyage sans précédent par des groupes de 100, 300, voir 400 caravanes qui sabotent soit un parc, soit un stade, que les mairies doivent restaurer avec les impôts de leurs habitants ulcérés ! Un vrai préjudice également pour nos jeunes du village qui ne partent pas forcément tous en vacances et qui n'ont pu profiter des installations sportives.

Ce qui est gênant dans ces occupations illégales de terrains, ce sont les dégradations qui coûtent à la collectivité mais aussi des conditions d'hygiène non appropriées. Lorsque ces dizaines de familles sont parties, les lieux sont laissés dans un état déplorable qu'il est facile d'imaginer.

Il est bien légitime de la part de la population de faire état de sa colère et de la peur que peut susciter une telle situation face aux nombreux cambriolages constatés ces derniers mois. Il est bien légitime de la part des élus, totalement démunis, d'attendre des pouvoirs publics d'apporter une solution au phénomène des gens du voyage.

Au risque de diffamer, ces « déplacements » leur permettent d'éviter de payer un certain nombre d'impôts, de transformer la taxe professionnelle en patente d'ambulant, et permettent de s'adresser parallèlement à plusieurs caisses d'allocations familiales, voire à obtenir le RMI de plusieurs départements. Avouons-le une bonne fois, il s'agit d'un nomadisme fiscal et rien d'autre, aux frais des vrais contribuables ! Mais il est vrai que maintenant, toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire et que la justice est beaucoup trop souvent du mauvais côté ! Une fois de plus, nous avons dû nous prémunir pour l'avenir et mettre en place de nouveaux (et très coûteux) obstacles, enrochement barrière métallique si possible plus efficaces, sachant que rien n'est à 100% inviolable pour ces habitués de l'effraction. Le but est de rendre le quartier de Chaude Vallée moins « hospitalier », moins facile à pénétrer illicitement, mais cela ne résout pas le fond de cette problématique...

Personne ne taxe l'État de racisme envers les bateliers, or cette profession est bien rattachée administrativement à un seul site : Conflans-Sainte-Honorine. Alors à quand un moratoire où les gens du voyage seraient centralisés administrativement aux Sainte-Marie-de-La-Mer par

exemple, puisque officiellement, c'est leur point de convergence, beaucoup ne justiferaient plus cette nécessité de bouger et de squatte les espaces publics...

